

AGENT D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DE LA VOIRIE ET RESEAUX DIVERS CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

(Catégorie C – Adj. Technique)

Reconnue pour sa qualité de vie et son dynamisme, Agde, ville méditerranéenne de 30 000 h surclassée 80/150 000h, est la plus grande station balnéaire européenne. Cette collectivité employant près de 1000 agents recherche sa/son agent d'exploitation et d'entretien de la voirie et réseaux divers.

DEFINITION DU POSTE

Intégré à la Direction Générale Adjointe des Services Techniques au sein du Centre Technique Municipal et sous l'autorité du chef de service, l'agent d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers exécute les travaux d'entretien courant pour maintenir la qualité du patrimoine de voirie afin d'assurer à l'usager des conditions de sécurité et de confort définies.

MISSIONS ET ACTIVITES

Activités principales :

- Réaliser des travaux d'entretien courant de la chaussée et ses dépendances : travaux en talus, entretien des chaussées...
- Maintenir en l'état de viabilité des infrastructures routières ;
- Entretien des abords routiers et les dépendances bleues (fossés, busages, curage, écoulement des eaux pluviales) dans le respect de l'environnement et de la biodiversité ;
- Participer à l'exploitation de la voirie en service hivernal ;
- Réaliser la pose d'enrobé à chaud et l'application d'agregats ;
- Poser et déposer la signalisation temporaire des chantiers et des dangers sur la voirie ;
- Signaler les dysfonctionnements repérés ;
- Entretien des outils et équipements mis à disposition ;
- Respecter les règles de sécurité et l'utilisation des EPI.

COMPETENCES

SAVOIRS	SAVOIR-FAIRE	SAVOIR-ETRE
Connaître la constitution de la voirie : les chaussées, les revêtements routiers, les équipements, la signalisation	Détecter des dysfonctionnements et les dégradations de la voirie	Rigueur et réactivité
Connaissance des techniques de base pour l'entretien routier	Prévenir les situations de perturbations pouvant affecter la circulation	Esprit d'équipe
Connaissance des règles de sécurité sur chantiers	Conduite de machine et d'installation	Sens des responsabilités et du service public

CONDITIONS D'EXERCICE

Condition et rémunération :

- CACES R482 : CAT A (minipelle) et C1 (tractopelle)

- 
- Permis B (véhicules légers) et C (poids lourds)
 - Travail à l'extérieur
 - Port des EPI
 - Horaires : 7h30-12h / 13h30-16h – possibilité de journée continue – Horaire adapté durant la saison estivale
 - IFSE : C6 : 100€

Déposer votre candidature (lettre de motivation + CV) à l'accueil des Ressources humaines ou par mail à recrutement@ville-agde.fr avant le 10/05/2025